

Cultures diversifiées

Un maillon essentiel
au maintien de la
biodiversité



La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDCL) est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement.

Elle participe à la gestion, l'entretien et la restauration de la Trame Verte et Bleue (TVB). En 10 ans, la FDCL a planté près de 100 km de haies, restauré ou créé plusieurs centaines de mares agricoles et avec l'aide des agriculteurs implante plusieurs centaines d'hectares de cultures spécifiques pour la faune sauvage.

fdc42.chasseauvergnernhonealpes.com



Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) est un acteur pour l'environnement, le tourisme et le patrimoine des Monts de la Madeleine. Il est composé de 51 communes réparties sur les collectivités de Roannais Agglomération, Vichy Communauté, la Communauté de Communes du Pays d'Urfé auxquelles s'ajoute la commune de Saint-Pierre-Laval. Piloté par des élus de ces intercommunalités, il met en oeuvre des actions de préservation des espaces naturels et de mise en valeur du patrimoine, en lien avec les acteurs du massif.

montsmadeleine.com



La Trame Verte et Bleue (TVB) est un réseau de continuités écologiques comprenant des corridors, nécessaires aux déplacements de la faune et de la flore pour accomplir leur cycle de vie, et des réservoirs de biodiversité dans lesquels ces espèces peuvent prospérer.

Elle améliore l'état de conservation des milieux naturels et des espèces et veille au bon état écologique des masses d'eau. Ces continuités terrestres et aquatiques sont identifiées par les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique, par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La TVB du Roannais est soutenue depuis 2018 grâce à un projet mené sur 5 ans pour un montant global de 8 millions d'euros : Le Contrat Vert et Bleu du Roannais (CVB).

La valorisation des milieux ouverts par la mise en place de cultures diversifiées, pilotée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire et le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, est l'une des actions du CVB.

frameverteetbleue.fr



EDITO



Ces dernières décennies, la déprise agricole et le développement des monocultures ont parfois conduit à l'uniformisation des paysages. Si notre département n'est pas entièrement concerné par cette tendance, il doit être un acteur majeur de la biodiversité.

Qui n'a pas déploré la disparition, au milieu des champs de céréales, du fluet coquelicot ou du bleuet ?

Comme eux, les espèces d'insectes pollinisateurs et beaucoup d'espèces d'oiseaux voient leurs populations diminuer.

Face à ces constats, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire et le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine se mobilisent dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Roannais porté par Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

Nos deux structures ont décidé de mettre en place un programme de préservation de la biodiversité ordinaire en initiant l'action « un réseau de cultures diversifiées ».

Sous les acteurs de la ruralité de nos communes vont être mobilisés (collectivités, particuliers, agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, ...).

Notre action répond aux enjeux actuels de conservation de la diversité biologique par la mise en place d'un maillage de cultures qui favorise le maintien de la flore sauvage traditionnelle de nos territoires. Cette flore est le maillon essentiel au maintien de la petite faune en satisfaisant leurs besoins vitaux (se nourrir, se protéger, se reproduire, ...).

Elle permet la sauvegarde d'espèces végétales locales de messicoles et de plantes mellifères tout en redonnant des couleurs à nos campagnes et sont d'intérêt pour tous les insectes pollinisateurs.

Nous sommes convaincus que vous serez prêt à implanter ces semis et à participer, à votre niveau, à la sauvegarde des habitats naturels et des espèces par la création de ce réseau de cultures sur notre territoire.



Gérard AUBRET,
Président
de la Fédération
Départementale des
Chasseurs de la Loire

**Antoine
Vermorel-Marques**
Président
du Syndicat Mixte des
Monts de la Madeleine



DES SEMENCES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les modifications de l'occupation du sol et l'intensification des pratiques agricoles (drainage, engrais chimiques, désherbants...) ont induit la diminution de milieux ouverts liés aux systèmes agricoles traditionnels et favorables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Cette opération consiste à mettre en place un réseau de zones cultivées, sur l'ensemble du massif des Monts de la Madeleine Loire et Plaine Roannaise.

Le principe est de cultiver des plantes en mélange sans les récolter et sans aucune utilisation de produits phytosanitaires ou herbicides.

En Auvergne - Rhône-Alpes, entre 2011 et 2015 : 19 000 ha de milieux ouverts agricoles ont disparu (artificialisation + déprise), soit l'équivalent de 27 000 terrains de football.



Retrouver la biodiversité végétale

La richesse végétale des mélanges assure la diversité des habitats et permet la sauvegarde des plantes messicoles et mellifères.

Favoriser la biodiversité animale

Les cultures diversifiées offrent gîte et couvert à la petite faune sauvage (insectes, oiseaux et mammifères).



En France, 2 espèces de messicoles ont disparu, 18 sont menacées de disparaître.

Insectes pollinisateurs

Les plantes mellifères et messicoles attirent les insectes pollinisateurs sauvages tels que les abeilles, bourdons, syrphes et papillons.





Valoriser à des fins écologiques

Des zones déjà anthropisées ou abandonnées avec une culture en mélange laissée en place tout au long de l'année participe à la biodiversité.

Développer des corridors écologiques

La préservation de milieux ouverts en mosaïque avec d'autres milieux tels que des haies, bosquets, prairies, ... permet de créer un «patchwork» réunissant un maximum de conditions écologiques pour satisfaire le plus grand nombre d'organismes vivants et participe ainsi à la construction de la trame verte.

Insectes auxiliaires

Les insectes auxiliaires comme les prédateurs des ravageurs des vignes et des champs, indispensables au bon équilibre de l'écosystème (lutte biologique) fréquentent aussi ces zones cultivées.



La France abrite 22 700 espèces d'insectes pollinisateurs dont 1000 espèces d'abeilles et de bourdons sauvages.

20% des oiseaux communs ont disparu, 40% d'espèces d'insectes menacés d'extinction, en 30 ans : la biomasse d'insecte a chuté de 75%.

1 larve de coccinelle peut manger de 30 à 60 pucerons par jour.

La pollinisation est assurée à 80% par les insectes, 35% de ce que nous mangeons dépend d'eux.



DEUX MÉLANGES POUR DEUX OBJECTIFS

CÉRÉALES
+
ESPÈCES
MESSICOLES

LE MÉLANGE MESSICOLE

Du latin *messis* et *colere* signifiant moisson et habiter, les plantes messicoles sont des plantes annuelles, compagnes des champs de céréales d'hiver (blé, orge, avoine, seigle).

En raison des traitements chimiques, elles sont en forte régression depuis de nombreuses années.

La nielle des blés

Appartenant à la famille des caryophyllacées comme l'œillet, elle fût parfois mal aimée en raison de sa toxicité (notamment pour le bétail et les oiseaux) dû à la présence de Saponines qui rendait la farine impropre à la consommation.

Son nom latin signifiant «la couronne des champs» en dit long sur sa beauté...



*Semer local
avec des végétaux
de la marque*

VÉGÉTAL
local

Dans un objectif de conservation de la biodiversité, cette marque offre une garantie sur la provenance locale des graines et permet de favoriser la réussite des semis pour que le milieu retrouve sa fonctionnalité écologique.

Elle est propriété de l'Office français pour la biodiversité et découpe la France en 11 régions biogéographiques.

Dans les mélanges proposés, nous cherchons à maximiser le pourcentage d'espèces de ce type et particulièrement la provenance «Massif Central».



CÉRÉALES
+
ESPÈCES
MELLIFÈRES

ou

ESPÈCES
MELLIFÈRES
PURES



LE MÉLANGE APICOLE

Grâce à leurs couleurs, formes et odeurs, ces plantes attirent les insectes qui viennent y chercher leur nourriture : nectar et pollen. En passant d'une fleur à l'autre, certains vont transporter involontairement du pollen : ils sont alors dits «pollinisateurs».

La vipérine commune

Elle exerce une forte attirance sur les abeilles, bourdons et papillons et elle leur fournit un abondant nectar.

Par la forme caractéristique de ses fleurs évoquant des mâchoires ouvertes et une langue de serpent, la légende raconte qu'elle était censée soigner les morsures de vipères ...



Retrouver des variétés de céréales anciennes

Depuis le Néolithique, les manipulations génétiques des céréales ont entraîné une modification dans leur structure et dans leur qualité. Dans nos mélanges, des variétés anciennes de céréales sont proposées pour leur rusticité et leur adaptation au territoire et pour participer à leur sauvegarde.

Le petit épeautre

La culture de cette céréale ne nécessite aucun traitement chimique car elle remonte à 9000 ans avant J.C. et n'a jamais été modifiée génétiquement.

C'est la seule céréale qui contient tous les acides aminés vitaux pour l'être humain avec une bonne teneur en magnésium.

Le petit épeautre de nos mélanges provient de la Loire ou de l'Allier.



VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE UNE CULTURE DIVERSIFIÉE



La surface totale de votre parcelle ou d'un ensemble doit être comprise entre 1 000 m² et 1 ha (10 000 m²) et ne doit pas être inscrite à la PAC (sauf cas particulier à étudier).

VOUS ÊTES UN PROPRIÉTAIRE, CHASSEUR OU UNE ASSOCIATION LOCALE DE CHASSE, PRENEZ CONTACT AVEC :



la Fédération des Chasseurs de la Loire (FDCL)
Noémie Saint-Joanis, 06 89 09 34 96
Régis Duperron, 06 89 09 34 92
fede.chasseur42.tech@wanadoo.fr

VOUS ÊTES UN PARTICULIER, UNE COLLECTIVITÉ, UN AGRICULTEUR, VITICULTEUR, MARAÎCHER, CONTACTEZ :



le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM)
Fanélie Seychal, 04 77 65 10 22 - 06 81 94 23 94
smmm@montsmadeleine.fr

Une visite de terrain sera effectuée. Si votre projet est retenu, une convention sera signée pour 2 ans et les travaux pourront avoir lieu.

La FDCL ou le SMMM vous fourniront gratuitement les semences et pourront participer financièrement, sous certaines conditions, aux travaux de préparation du sol et de semis.

Après réalisation du semis, un suivi sera effectué par la FDCL ou le SMMM.

Edition 2021
Conception graphique : SMMM - FDC 42
Crédit photos : F. Brosse et M. Cramois pour le SMMM, la FDCL, le SMMM
Illustrations : F. Genevrié pour le SMMM et B. Seychal.

Ce projet est subventionné à hauteur de 47% par l'Union Européenne au travers des fonds FEDER et à hauteur de 53% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique en faveur des Contrats Vert et Bleu.

